



# Agritourisme en Valais

**Une charte pour valoriser le réseau et  
la qualité des prestations**

2ème Forum sur l'agritourisme – Brig - 1.9.2008





# Objectif de la Charte

Engagement volontaire des prestataires

Engagement des hôtes





# Objectif de la charte

Ensemble faire connaître et apprécier les prestations et les produits du Valais

**Volonté de mettre en place un système de reconnaissance souple en lien avec la Marque Wallis connue pour l'hôtellerie**

**Charte d'engagement basée sur:**

- la politique cantonale en matière d'agritourisme
- la loi sur l'agriculture
- la directive
- les attentes des clients





# Objectifs de l'agritourisme

**Offrir un séjour, des saveurs et des découvertes liées à une exploitation agricole.**

**Objectifs basés sur la politique cantonale:**

- Améliorer les conditions économiques de la population en milieu rural
- Renforcer et diversifier l'offre et l'attractivité touristiques
- Valoriser les produits du terroir
- Offrir des prestations de qualité
- Contribuer au développement durable des régions rurales





# Les prestataires s'engagent pour

Les valeurs du Valais qui se réfèrent à la Marque Wallis

- **La qualité : offrir un accueil et des prestations de qualité**
- **L'humain : offrir des contacts humains personnels et conviviaux**
- **Le bien-être : offrir un cadre authentique en harmonie avec la nature et les valeurs traditionnelles**
- **L'esprit d'entreprise (« Mouvement ») pour valoriser le travail, offrir une gastronomie régionale, des produits locaux, des lieux d'hébergement**





## .....s'engagent pour la qualité

Selon la politique et la directive cantonale en matière d'agritourisme

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'activité agritouristique
- Engager du personnel qualifié
- Respecter les normes en vigueur (autorisations de construire, d'exploiter, l'hygiène, la sécurité, les assurances)
- Adhérer à la charte d'engagement en agritourisme et aux chartes spécifiques selon l'activité (aventure sur la paille, marchés paysans)





# ...pour des prestations et produits reconnus

## Prestations des agriculteurs

- **HEBERGEMENT** (séjours): en chambre avec ou sans petit déjeuner
- **RESTAURATION** (saveurs): tables d'hôtes authentiques
- **ANIMATIONS** (découvertes): visite d'exploitations...

## Produits issus de l'exploitation et autres producteurs du Valais

- **AOC - IGP** : reconnus et certifiés selon l'ordonnance fédérale
- **Marque collective Valais** : selon règlement d'attribution de la Marque Wallis





# Les hôtes s'engagent à

- **Respecter les habitants et les lieux**
- **Prendre soin des infrastructures mises à disposition**
- **Témoigner spontanément de leur impression, satisfaction et réclamation auprès des prestataires**





